

Pour que $1 + 1 = 3$
Repenser l'institution
et la fusion à partir de

L'INCLUSION

FEUILLE DE ROUTE DU CAMPUS SAINT-LOUIS
2024-2028

 **UCLouvain**
SAINT-LOUIS BRUXELLES

CAP INCLUSIF

Le campus Saint-Louis s'est fixé un cap inclusif !

Notre vision de l'inclusion conjugue l'**excellence** et la **diversité**. L'excellence est celle de la démarche scientifique et tient lieu de socle aux enseignements et aux engagements universitaires. La diversité est celle des disciplines, mais aussi et surtout celle des membres qui composent la communauté, étudiant·es et personnels. La diversité est le terreau d'une **université engagée** : elle invite à sortir de l'entre-soi, à bousculer les évidences, à remettre en question.

En alliant excellence et diversité, **le campus Saint-Louis souhaite devenir un lieu inclusif** où chacun et chacune a, tout à la fois, le droit de s'épanouir et la responsabilité sociale de contribuer à « faire communauté », dans le cadre et à la croisée des trois missions de l'université (l'enseignement, la recherche et le service à la société), un lieu où chacun et chacune contribue à faire advenir l'égalité $1 + 1 = 3$. Les neuf axes au dos de cette feuille de route tracent les voies que le campus empruntera pour se rapprocher de ce cap à l'horizon 2028.

Pour que $1+1=3$

La formule « $1+1=3$ » illustre le concept d'inclusion, lui-même travaillé à la faveur d'une recherche collective menée depuis Saint-Louis et invitant à « repenser les notions d'institution et de désinstitutionnalisation à partir du handicap »¹.

Dans une addition inclusive, le résultat est plus que la simple somme des parties ; il produit une synergie alimentant une nouvelle dynamique collective. La fusion avec l'UCLouvain, en septembre 2023, a fait le pari de l'inclusion, où l'objectif est de faire mieux ensemble ce que chaque université faisait auparavant séparément.

L'engagement d'un campus

Cette feuille de route a été élaborée *par* et *pour* le campus Saint-Louis Bruxelles (1 des 8 campus de l'UCLouvain). Elle est le fruit d'un large processus participatif lancé par Isabelle Hachez, vice-rectrice du site Saint-Louis, et impliquant les personnels et les étudiant·es. Cette feuille de route est destinée à s'inscrire de manière cohérente dans le plan stratégique de l'UCLouvain, actuellement piloté par la rectrice Françoise Smets.

Une dynamique participative

La feuille de route a été adoptée le 20 décembre 2024 par l'organe décisionnel de notre campus : le Conseil Saint-Louis. Quelques-unes de ses actions phares sont reprises dans ce document, qui en offre une version résumée. Pour découvrir notre feuille de route dans son intégralité, rendez-vous sur le site web ² ! Le campus Saint-Louis Bruxelles s'est par ailleurs doté d'un nouveau fonds : le Fonds universitaire Saint-Louis United in Learning ³. Ce fonds contribuera à la mise en œuvre de la feuille de route « **1 + 1 = 3** » en participant au financement de certaines de ses actions inclusives. ⁴

¹ RECHERCHE COLLECTIVE



² L'INTÉGRALITÉ DE LA FEUILLE DE ROUTE



³ PLUS D'INFOS SUR LE FONDS UNITED IN LEARNING



⁴ POUR SOUTENIR LE FONDS UNITED IN LEARNING



Décélérer

POUR RENOUER AVEC LE SENS DES FONDAMENTAUX DE L'UNIVERSITÉ

L'université n'échappe ni à l'accélération temporelle, ni aux pressions accrues sur les individus, ni aux défis financiers. Pourtant, au nom des missions qu'elle sert, l'université se doit de chercher en permanence à se réinventer et à **préserver des temps longs, propices à la réflexion, à la créativité et au plaisir de travailler ensemble.**

PARMI LES VOIES ET ACTIONS :

- instaurer des périodes de respiration dans l'année académique ;
- disposer de davantage de données objectives et contextualisées pour prioriser les actions et répartir équitablement les missions ;
- refonder les trois missions universitaires (l'enseignement, la recherche et le service à la société) et l'identité plurielle du campus.

Pour que
 $1+1=3$
Repenser
l'institution
et la fusion
à partir de
l'inclusion.

NE

RECHERCHER

l'excellence par la diversité

Dans un monde cosmopolite, l'université se doit de valoriser la diversité des disciplines, des approches et des profils composant sa communauté. Outre la valorisation de cette richesse, il convient d'en analyser les évolutions et d'être attentif-ve aux besoins spécifiques de tous nos publics. Il s'agit donc, via l'inclusion, de **faire de la diversité du campus un levier vers l'excellence**, au bénéfice de chacun et chacune.

PARMI LES VOIES ET ACTIONS :

- repenser l'accueil, la rencontre et l'inclusion de l'ensemble des étudiant-es, ainsi que de tous les membres du personnel rejoignant le campus, à travers par exemple, l'organisation de journées d'accueil pour les nouvelles et nouveaux (« Start Days »), l'édition de « Carnets de route », l'organisation de moments rassembleurs (projets de solidarité, temps de fête...);
- saisir avec justesse la diversité étudiante, grâce à la création d'un observatoire des étudiant-es dans la ligne du projet « Lutter contre l'échec », et mettre en place un suivi des initiatives d'aide à la réussite;
- repenser l'aide à la réussite en l'arrimant mieux aux enseignements et en revoyant les activités du premier quadrimestre en bloc 1;
- soutenir les expériences pédagogiques d'excellence (stages et immersions sur le terrain, formations multilingues, codiplomations, concours de plaidoirie...);
- favoriser l'accès à des séjours linguistiques.

3

COCONSTRUIRE

des espaces conviviaux

À Saint-Louis, d'importants chantiers sont en cours : la rénovation du bâtiment 109 Marais, le transfert de la Faculté de traduction et interprétation vers le Botanique et l'accroissement du parc locatif pour les étudiant-es.

Simultanément, le campus travaille à améliorer le confort et l'accessibilité des espaces ainsi qu'à augmenter la convivialité. Le campus poursuivra sa modernisation afin de donner le goût d'y (re)venir et de le **faire vivre de manière durable, conviviale et inclusive**.

PARMI LES VOIES ET ACTIONS :

- repenser l'affectation et l'aménagement de certains espaces intérieurs : envisager la rénovation et la création de salles d'études et de repos, ressourcement, en ce compris pour les personnes à besoins spécifiques, multiplier les espaces de travail collaboratif, embellir les espaces avec des projets artistiques ;
- améliorer l'offre alimentaire au quotidien, tout comme la qualité de l'offre sanitaire (toilettes, éviers...);
- favoriser l'accessibilité physique et numérique, ainsi que la sécurisation du patrimoine immobilier : assurer le caractère inclusif des entrées principales, visibiliser les accueils, repenser la signalétique ;
- poursuivre et accélérer l'aménagement durable d'espaces extérieurs : multiplier les espaces de détente végétalisés (sol, toiture), afficher l'art et la culture sur les murs.

IMPULSER

une culture inclusive

L'inclusion ne passe pas seulement par des modifications de l'environnement, mais aussi par la conscientisation et la déconstruction des stéréotypes. **Renforcer la construction d'une communauté universitaire pour « faire institution » dans le respect de la diversité et de toutes les convictions est primordial.**

L'objectif est de lutter contre toutes les discriminations fondées sur la race, les convictions, le handicap, le genre, l'orientation sexuelle... et d'aboutir, entre autres, à l'adoption d'une politique spécifique pour les personnes en situation de handicap.

PARMI LES VOIES ET ACTIONS :

- se doter d'une charte de politique inclusive en matière de handicap, réfléchir à l'accueil de doctorant·es en situation de handicap, faciliter l'organisation d'événements inclusifs ainsi que l'accès aux bâtiments ;
- former les personnels aux différents types de handicaps, instruire la possibilité de nouveaux contenus EDI (pour Équité, Diversité et Inclusion) dans les enseignements, visibiliser les apports de l'immigration à la société belge, proposer des sorties culturelles ;
- sensibiliser à la diversité et à l'inclusion par des événements scientifiques, artistiques et/ou culturels (comme l'AntiMusée) et à l'occasion de journées mondiales (pour les personnes handicapées, pour l'élimination de la discrimination raciale...).

Tisser des liens

AU SEIN ET DEPUIS LE CAMPUS SAINT-LOUIS

Dans une perspective d'inclusion, des mises en réseau gagnent à être pensées à différents niveaux. À cette fin, il s'agit de **rassembler et fédérer différentes sensibilités au départ de thématiques et expertises**; de connecter toutes les ressources et de construire un narratif commun porteur de sens et de valeurs; d'entrer dans la fusion par des projets innovants et mobilisateurs.

PARMI LES VOIES ET ACTIONS :

- mettre en relation des champs d'expertise scientifique, des cours et formations, des kots-à-projet et cercles;
- positionner l'identité de l'Institut de recherche IRIS-L, prêter une attention particulière aux doctorant-es, chercheurs et chercheuses;
- développer le réseau « alumni »;
- partager les bonnes pratiques;
- inventorier et mutualiser les ressources des différents services du campus;
- encourager des projets de recherche interdisciplinaires débordant le campus, instruire la possibilité de « parcours découverte » des différents campus de l'UCLouvain.

S INCLUS

RENFORCER

l'ancrage bruxellois du campus

Saint-Louis est indéniablement un campus bruxellois, de par sa situation géographique et au regard des projets et initiatives développés par ses membres dans le tissu urbain. Dans la foulée de la fusion avec l'UCLouvain, cette identité bruxelloise se doit d'être (ré)affirmée: **le campus fait le pari de sa localisation dans un quartier en pleine mutation**, au cœur d'enjeux multiples et à proximité d'institutions fédérales, fédérées et européennes.

PARMI LES VOIES ET ACTIONS :

- travailler des synergies entre Saint-Louis et les deux autres campus bruxellois de l'UCLouvain (l'architecture à LOCI et la santé à Woluwe);
- favoriser l'implication d'acteurs bruxellois (de la société civile, des institutions publiques, du monde économique...) dans les cours et sortir les cours des auditoriums au profit de lieux culturels et institutionnels bruxellois (comme, par exemple, le cours de procédure pénale en horaire décalé, dispensé à la maison de détention de Forest);
- développer la recherche sur Bruxelles et à Bruxelles, incluant les enjeux européens;
- créer du lien entre les établissements d'enseignement bruxellois, en poursuivant par exemple les collaborations avec la KULeuven et le tissu scolaire.

ES

Repenser

LA GOUVERNANCE INTERNE EN CONTEXTE DE FUSION

La fusion de notre université avec l'UCLouvain a bouleversé nos manières d'être et de faire. Elle impose, à la fois, de préserver nos spécificités, de nous réapproprier notre identité, tout en nous laissant inviter au changement par de nouveaux regards et modes de fonctionnement. Ainsi, la démocratie universitaire doit être questionnée et repensée pour **construire le multisite**.

PARMI LES VOIES ET ACTIONS :

- réfléchir sur notre campus les organes, les lieux et les modes de concertation ;
- établir un mapping des « rouages clés », sur notre campus et à l'UCLouvain, et connecter les services ;
- contribuer à construire le multisite en identifiant les domaines et lieux d'expertises spécifiques et les possibles simplifications administratives.

Se connaître et se faire connaître

EN COMMUNIQUANT

Il s'agit de fluidifier l'accès à l'information numérique mais aussi de **communiquer sur notre identité plurielle**, de (re)penser des visuels « fils rouges » en adéquation avec la réalité de nos publics et d'assurer une mémoire collective.

PARMI LES VOIES ET ACTIONS :

- redéfinir les canaux officiels de communication en rationalisant les supports et en facilitant leur identification, moderniser l'affichage (écrans « totems »), en veillant au respect d'une politique numérique responsable ;
- concevoir un site web « facile à lire et à comprendre » (FALC) pour regrouper les différentes activités et projets inclusifs menés sur le campus.

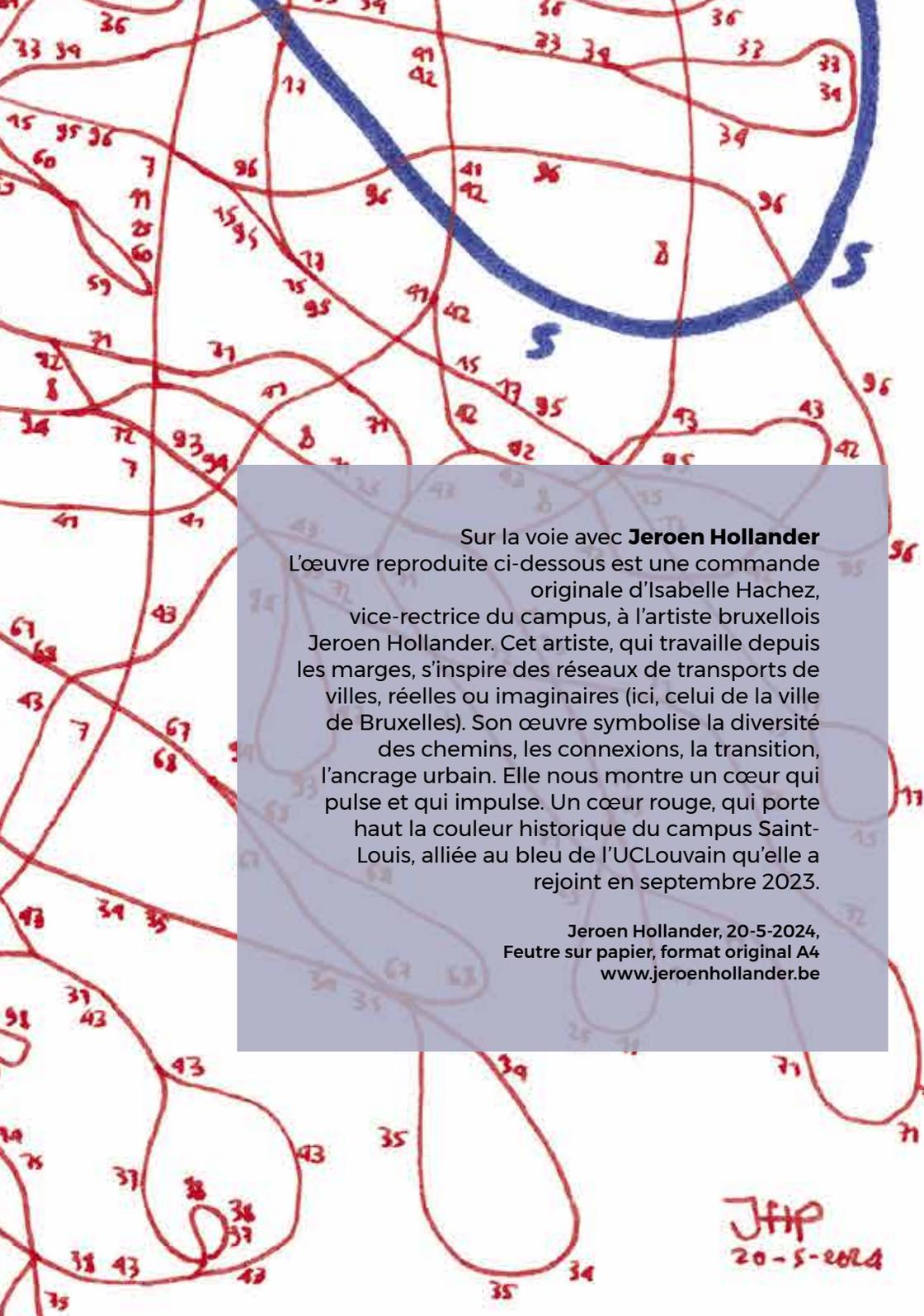
Évaluer

LES PROJETS, EN CE COMPRIS LA FUSION

L'objectif de ce neuvième axe est d'**évaluer, sur le campus, les projets repris dans les huit axes précédents, en ce compris la fusion elle-même**. L'efficacité des actions mises en œuvre doit pouvoir être appréciée en vue d'ajuster leur déploiement et de progresser avec agilité.

PARMI LES VOIES ET ACTIONS :

- s'accorder sur des critères d'évaluation de la fusion, évaluer l'impact « bien-être » et la charge de travail liée à la fusion ;
- prévoir une évaluation régulière de la mise en œuvre des projets figurant dans la feuille de route, tout en assurant des échanges fréquents avec la communauté universitaire Saint-Louis ;
- articuler autant que possible l'évaluation de l'enseignement avec les actions prévues dans ce domaine par la feuille de route.



Sur la voie avec **Jeroen Hollander**

L'œuvre reproduite ci-dessous est une commande originale d'Isabelle Hachez, vice-rectrice du campus, à l'artiste bruxellois Jeroen Hollander. Cet artiste, qui travaille depuis les marges, s'inspire des réseaux de transports de villes, réelles ou imaginaires (ici, celui de la ville de Bruxelles). Son œuvre symbolise la diversité des chemins, les connexions, la transition, l'ancrage urbain. Elle nous montre un cœur qui pulse et qui impulse. Un cœur rouge, qui porte haut la couleur historique du campus Saint-Louis, alliée au bleu de l'UCLouvain qu'elle a rejoint en septembre 2023.

Jeroen Hollander, 20-5-2024,
Feutre sur papier, format original A4
www.jeroenhollander.be

JHP
20-5-2024

Saint-Louis en chiffres¹

Un des 8 campus de l'UCLouvain, au cœur de Bruxelles

COMMUNAUTÉ

4 683 étudiant-es inscrit-es dans les programmes diplômants, représentant 12 % de la totalité des étudiant-es de l'UCLouvain

- 2156 étudiant-es suivent leurs études partiellement ou totalement en anglais et/ou en néerlandais.
- 24 % d'étudiant-es non belges (plus de 90 nationalités)
- 30 % d'étudiant-es boursiers ou en situation de précarité
- 169 étudiant-es à profils spécifiques

611 membres du personnel² :

- 243 académiques (89 ETP, pour Équivalents Temps Plein)
- 243 scientifiques (140 ETP)
- 134 administratifs (116 ETP)

ENSEIGNEMENT

- Secteur des sciences humaines | 5 facultés
- Droit | Philosophie et lettres | Sciences économiques, sociales et politiques & communication | Traduction et interprétation | Études européennes
- 28 offres³ en bachelier | 2 masters 120 | 4 masters de spécialisation | 8 certificats de formation continue

RECHERCHE

- Un institut de recherche : IRIS-L
- 20 centres de recherche
- 72 doctorant-es dont 7 aspirant-es du F.R.S.-FNRS, 1 boursier FRESH, 4 boursiers de l'ARES et 1 boursier « Partenariat Sud ».

Un Fonds universitaire Saint-Louis United in Learning.



¹ Chiffres au 15/09/2024.

² Le total ne correspond pas à la somme des éléments en raison de statuts multiples de certain-es membres du personnel.

³ Ce chiffre est le résultat de l'addition des programmes déclinés par offre linguistique et/ou par modalité horaire (jour, horaire décalé) dont Saint-Louis est référent.